

**LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DE
PHILATÉLIE**

**États financiers
31 mars 2025**

(non audité)

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

États financiers

31 mars 2025

(non audité)

Table des matières

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
État des résultats	3
Bilan	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15



Alain Ouellette CPA inc.

818 Notre-Dame, bureau 200
Repentigny (Qc), J5Y 1B7
Téléphone : 450-704-4601
Télécopieur : 450-704-4607

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la Fédération québécoise de philatélie tire en partie ses produits d'activités de collectes de fonds dont il n'est pas possible de s'assurer de l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fédération québécoise de philatélie et je n'ai pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liées aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, de l'actif à court terme au 31 mars 2025, et de l'actif net au 1er avril 2024 et au 31 mars 2025.

Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Alain Ouellette CPA INC.

ALAIN OUELLETTE CPA INC.¹

Repentigny, le 10 juin 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131142

La Fédération québécoise de philatélie

État des résultats

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(non audité)**

3

	2025	2024
Produits		
Subventions (annexe A)	158 332 \$	127 556 \$
Opérations et autres (annexe B)	22 623	30 282
Revenus - samedis du timbre (annexe C)	15 801	14 257
Revenus - Philanthropie	3 785	6 905
Revenus - phil-jeunes	550	62
	201 091	179 062
Charges		
Administration (annexe D)	155 919	123 173
Dépenses - samedis du timbre (annexe E)	15 714	12 425
Dépenses - philanthropie	3 785	6 905
Dépenses - phil-jeunes	510	397
	175 928	142 900
Excédent des produits sur les charges	25 163 \$	36 162 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fédération québécoise de philatélie

Bilan

**Au 31 mars 2025
(non audité)**

4

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	325 918 \$	284 557 \$
Débiteurs (note 3)	4 949	1 729
Frais payés d'avance	16 127	11 004
	346 994	297 290
Immobilisations corporelles (note 4)	1 561	2 164
	348 555 \$	299 454 \$
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 6)	15 682 \$	7 403 \$
Cotisations perçues d'avance	19 444	-
Apports reportés (note 7)	5 298	9 083
	40 424	16 486
Actif net		
Affecté (note 9)	250 000	-
Non affecté	58 131	282 968
	308 131	282 968
	348 555 \$	299 454 \$

Au nom du conseil d'administration,

Louis Cantin

Louis Cantin, président et trésorier par intérim

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fédération québécoise de philatélie

État de l'évolution de l'actif net

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(non audité)**

5

	Affecté	Non affecté	2025 Total	2024 Total
Solde au début				
Déjà établi	- \$	272 995 \$	272 995 \$	246 806 \$
Redressement sur exercices antérieurs (note 8)	-	9 973	9 973	-
Redressé	-	282 968	282 968	246 806
Excédent des produits sur les charges	-	25 163	25 163	36 162
Affectation interne (note 9)	250 000	(250 000)	-	-
Solde à la fin	250 000 \$	58 131 \$	308 131 \$	282 968 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fédération québécoise de philatélie

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(non audité)

6

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	25 163 \$	36 162 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	603	846
	25 766	37 008
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(3 220)	140
Frais payés d'avance	(5 123)	(9 974)
Fournisseurs et autres créditeurs	8 279	(2 489)
Cotisations perçues d'avance	19 444	(1 901)
Apports reportés	(3 785)	(6 904)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	41 361	15 880
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	284 557	268 677
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	325 918 \$	284 557 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Constitution et nature des activités

La Fédération québécoise de philatélie est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Son objectif est de soutenir le développement et la promotion de la philatélie et d'offrir des services aux organismes membres et aux membres individuels.

2. Méthodes comptables

La Fédération québécoise de philatélie applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata de l'exercice auquel elles se rapportent.

Autres revenus d'activités

Les autres revenus d'activités sont enregistrés lorsque qu'ils sont gagnés ou lorsque le service a été rendu.

Subventions

Les subventions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, du Conseil québécois du loisir ainsi que de la ville de Montréal, sont conditionnelles au respect des normes et procédures établies par ces organismes et à l'engagement que doit prendre la Fédération québécoise de Philatélie de se conformer aux exigences spécifiques énoncées dans le programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir.

2. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de biens et de services

La Fédération québécoise de philatélie reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Fédération québécoise de philatélie évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fédération québécoise de philatélie qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La Fédération québécoise de philatélie évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

L'actif financier évalué au coût après amortissement selon la méthode linéaire se compose de l'encaisse. Le passif financier évalué au coût après amortissement selon la méthode linéaire se compose des comptes fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération québécoise de philatélie détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération québécoise de philatélie détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération québécoise de philatélie consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et agencement	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. Débiteurs

	2025	2024
Taxes de vente	2 698 \$	1 729 \$
Fonds de réserve à recevoir (note 5)	2 251	-
	4 949 \$	1 729 \$

4. Immobilisations corporelles

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	8 427 \$	8 060 \$	367 \$	459 \$
Matériel informatique	4 331	3 137	1 194	1 705
	12 758 \$	11 197 \$	1 561 \$	2 164 \$

5. Programme Placements Sports et Loisirs

Dans le cadre de ce programme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis à la disposition des fédérations une enveloppe contenant des sommes allouées pour l'aide à la collecte de dons et un programme d'appariement des dons récoltés par les fédérations. Les sommes versées annuellement sont assujetties à un plafond à la discrétion de Placements Sports & Loisirs.

Placements Sports & Loisirs versera 20 % du total des dons admissibles plus l'appariement mérité directement dans un fonds de dotation géré par Desjardins (capital intouchable pendant dix ans) alors que la différence entre l'appariement mérité et le fonds de dotation sera versée dans un fonds de réserve mis à la disposition de la Fédération pour ses dépenses de fonctionnement. Comme la propriété et la gestion du fonds de dotation relèvent d'un tiers, ces montants ne figurent pas dans l'actif de la Fédération.

Au 31 mars 2025, la valeur des sommes cédées à Desjardins incluant des revenus de placements de 1 439 \$ s'élève à 36 122 \$ (juste valeur : 37 756 \$).

Chaque année, la Fédération peut utiliser les produits tirés des placements générés par le fonds de dotation pour ses opérations.

	2025	2024
Produits		
Fonds de réserve encaissés durant l'exercice financier	19 980 \$	-
Fonds de réserve à recevoir de l'exercice précédent	15 475	-
Fonds de réserve à recevoir de l'exercice courant (note 3)	2 251	-
Distribution du fonds de dotation	837	-
	38 543	-
Charges		
Salaires et charges sociales	38 543	-
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	-

6. Fournisseurs et autres créditeurs

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	3 782 \$	2 654 \$
Salaires et vacances à payer	10 756	4 002
Charges sociales	1 144	747
	15 682 \$	7 403 \$

7. Apports reportés

	2025	2024
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur -Aide à la collecte de dons	3 767 \$	7 552 \$
Programme de préparation à l'investissement - ProjetÉdu-Loisir	1 531	1 531
	5 298 \$	9 083 \$
	2025	2024
Solde au début	9 083 \$	15 987 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(3 785)	(6 904)
Solde à la fin	5 298 \$	9 083 \$

8. Redressements affectés à l'exercice antérieur

Une erreur a été identifiée et corrigée dans les états financiers de l'exercice terminés le 31 mars 2024. Des dépenses totalisant 9 973 \$ avaient été enregistrées par erreur dans les résultats, alors qu'elles auraient dû être comptabilisées au bilan en tant que frais payés d'avance.

L'impact de ce redressement sur les états financiers au 31 mars 2024 est le suivant :

- L'excédent des produits sur les charges passe de 26 188 \$ à 36 160 \$.
- Le solde des frais payés d'avance passe de 1 031 \$ à 11 004 \$.
- Le solde des actifs nets non affectés passe de 272 995 \$ à 282 967 \$.

9. Actifs nets affecté

Au cours de l'exercice, l'organisme a affecté les montants suivants :

Solde au début	Solde au début	Affectation de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde à la fin
Renforcement de la FQP				
Formation du CA/Permanence	-	\$ 5 000 \$	-	\$ 5 000 \$
Numérisation de documents	-	15 000	-	15 000
Philanthropie	-	5 000	-	5 000
Développement durable	-	5 000	-	5 000
	-	30 000	-	30 000
Services aux membres				
Formation des clubs sur CG	-	10 000	-	10 000
Démarrage de clubs	-	5 000	-	5 000
Équipements spécialisés	-	15 000	-	15 000
Retour encans criés	-	5 000	-	5 000
Évaluations / successions	-	5 000	-	5 000
	-	40 000	-	40 000
Projets / Initiatives				
États généraux / consultation	-	40 000	-	40 000
Matériel pédagogique Relève	-	10 000	-	10 000
Promotion grand public & ONL	-	10 000	-	10 000
Royale 2025 Filex	-	35 000	-	35 000
60ième anniversaire	-	30 000	-	30 000
	-	125 000	-	125 000
Communication				
Communication générale	-	10 000	-	10 000
Objets promotionnels	-	15 000	-	15 000
Refonte site internet	-	30 000	-	30 000
	-	55 000	-	55 000
	-	250 000 \$	-	250 000 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. Engagement

L'engagement pris par la Fédération québécoise de philatélie en vertu d'un bail totalise 5 580 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2026	1 116 \$
2027	1 116
2028	1 116
2029	1 116
2030	1 116
	<hr/>
	5 580 \$

11. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Fédération québécoise de philatélie est exposée au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour la Fédération québécoise de philatélie sont liés aux Fonds de réserve à recevoir.

La Fédération québécoise de philatélie

Renseignements complémentaires

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(non audité)**

14

	2025	2024
Annexe A - Subventions		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur		
- Soutien à la mission	85 000 \$	85 000 \$
- PAGAC	34 789	29 457
- PAFONL	-	12 955
Programme Placements Sports & Loisirs (note 5)	38 543	-
Ville de Montréal	-	144
	158 332 \$	127 556 \$

Annexe B - Opérations et autres

Revenus d'intérêts	7 920 \$	7 549 \$
Dons	7 258	5 564
Revenus divers	2 407	2 006
Cotisations	3 406	4 891
Articles philatéliques	1 576	10 272
Commissions	56	-
	22 623 \$	30 282 \$

Annexe C - Revenus - samedis du timbre

Bourses et encans	12 476 \$	10 619 \$
Commissions	1 903	1 934
Locations de tables	1 339	1 209
Matériel philatélique	-	391
Divers	83	104
	15 801 \$	14 257 \$

La Fédération québécoise de philatélie

Renseignements complémentaires

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(non audité)**

15

	2025	2024
Annexe D - Administration		
Salaires et charges sociales	98 751 \$	75 002 \$
Déplacements et réunions	9 473	4 735
Frais de bureau	9 606	13 248
Honoraires professionnels	6 107	6 563
Coût des bénévoles	5 850	5 005
Entreposage	5 318	3 136
Télécommunications	5 179	4 891
Subventions	4 086	2 350
Remises d'encans criés	3 566	1 548
Assurances	3 460	2 703
Publicité	2 287	814
Location de salles	1 110	1 597
Amortissement du matériel informatique	511	731
Affiliations	387	560
Intérêts et frais bancaires	136	175
Amortissement du mobilier et agencement	92	115
	155 919 \$	123 173 \$

Annexe E - Dépenses - samedis du timbre

Remises bourses et encans	12 385 \$	10 653 \$
Frais de location	3 329	1 481
Frais de bureau	-	291
	15 714 \$	12 425 \$